



Montreuil, le 10 juillet 2014

**Aux membres du bureau  
A toutes et tous les syndiqué-es  
CGT du Conseil Général du Nord**

**Objet : mise sous tutelle du syndicat CGT du Conseil Général du Nord.**

Cher-es Camarades,

La Commission Exécutive Fédérale, réunie le 3 juillet 2014, a voté la mise sous tutelle immédiate de votre syndicat par 38 voix pour et une abstention, conformément à l'article 15 des statuts fédéraux.

Cette décision fait suite à la saisine de la fédération pour des dysfonctionnements au sein de votre direction, dysfonctionnements que nous avons constaté, lors des diverses rencontres (6 et 27 juin et 1<sup>er</sup> juillet) avec des membres de cette direction, dont les pratiques sont en effet en complète contradiction avec les règles élémentaires CGT de vie syndicale et statutaires.

Une partie de votre direction syndicale refuse de travailler avec l'interprofessionnelle (Union Départementale, Union Locale) et le professionnel (fédération et Coordination Syndicale Départementale). Cette même partie a des pratiques inacceptables lors des réunions et en dehors : injures publiques, moqueries, mépris, humiliations, autoritarisme.

De plus, nous notons que les décisions prises lors de l'Assemblée Générale du 12 juin dernier ne peuvent être entérinées pour les raisons suivantes :

- La direction ayant été amputée de 6 de ses membres par leur suspension arbitraire, à trois semaines de l'échéance de votre AG, celle-ci n'a donc pu se préparer d'une manière démocratique.
- Aucun document n'a été envoyé aux syndiqué-es dans un délai correct.

Lors de l'Assemblée Générale

- Aucun rapport d'activité (hormis celui des ASSFAM),
- Un rapport financier expédié en quelques minutes,
- Un vote sans présentation des candidats et dans la confusion la plus totale,
- Des consignes d'élimination de certain-es candidat-es en aparté,
- Aucune proposition de plan de travail,
- De nombreux échanges opposant les un-es aux autres, mais aucun débat syndical sur des axes de travail.

C'est pourquoi, la fédération nomme une commission qui se substituera à la direction syndicale, suivant l'article 15 de nos statuts, composée de Jean-Paul RICA, Philippe MOUCHEL et Nathalie DIEUDONNE. Ces camarades suivront l'activité du syndicat jusqu'au prochain congrès qui devra être organisé courant du 1<sup>er</sup> trimestre 2015, juste après les élections professionnelles et CNRACL.

Afin que l'activité soit impulsée et menée par des camarades de proximité, cette commission décide de mettre en place un groupe de travail, composé de : Paul HEEMS, Guillemette MAS, Philippe MATTE, Christine BUTRUILLE, Nathalie LASPINA et Joëlle BACHELET.

Elles et ils travailleront de concert avec l'UD et la commission afin de :

- Continuer et stimuler une activité syndicale régulière (réunions, HIM...)
- Impulser la campagne des élections professionnelles et CNRACL (construction des listes, distribution du matériel, écriture des professions de foi...)
- Organiser le congrès du syndicat à échéance du 1<sup>er</sup> trimestre 2015.

Le seul but de nos structures, la fédération et l'union départementale, est le retour au calme, au respect et à la fraternité. Il convient notamment de cesser tout échange de mails injurieux à destination de tous, y compris l'autorité territoriale et les autres syndicats.

Nous demandons à toutes et tous d'œuvrer ensemble pour une CGT forte, unie et offensive, répondant aux attentes des salarié-es.

Veillez recevoir, Cher-es Camarades, nos plus fraternelles salutations.

**Pour la fédération**



**Jean-Paul RICA**